

## Octobre 2014

Numéro 3

Dans ce numéro :

<i>Une commune qui bouge</i>	1
<i>Édito du Maire</i>	1/2
<i>Agenda</i>	1
<i>Conseil Municipal</i>	2/3
<i>Changement de commerce</i>	3
<i>Nouveaux commerçants</i>	4
<i>Cours d'eau</i>	4
<i>6ème salon des Créateurs</i>	encart



### Agenda

Les 17/10 et 21/11 à 20h30 :  
Concours de tarot - Salle des Sociétés  
Du 18/10 au 02/11 :  
Les ateliers p'tits meuniers - Moulin à vent du Cotentin  
Du 18/10 au 29/10 :  
Exposition Domalès - Eglise Notre-Dame  
Le 19/10 à 14h30 :  
Découverte des dunes d'Hatainville  
Le 22/10 à 20h30 :  
Concert Polyfolia - Eglise de Barneville  
Le 22/10 à 15h :  
Concours de la Confrérie du homard - Salle des fêtes - Saint-Georges  
Le 23/10 à 10h :  
Chasse aux œufs de raies et trésors de la mer - Barneville-Carteret  
Les 25/10 et 22/11 :  
Foire aux livres et cartes postales - Eglise Notre-Dame ou école de voile  
Le 29/10 à 9h :  
Les oiseaux du havre - Havre de Port-Bail  
Du 01/11 au 02/11 :  
6ème Salon des Créateurs - Eglise Notre Dame & salle polyvalente  
Du 08/11 au 11/11 :  
Journée porte ouverte du moulin à vent du Cotentin  
Le 15/11 à 13h30 :  
Semi-marathon de tarot - Salle polyvalente  
Le 22/11 à 20h :  
Soirée beaujolais - Salle Saint Hélier Denneville

Renseignements, inscriptions  
Office de Tourisme de la Côte des Isles 02 33 04 03 07



## PORT-BAIL ... Terre et Mer d'Avenir



La lettre ... saison 2

### Une commune qui bouge ...

On entend souvent dans le bourg, « Port-Bail s'endort », Port-Bail se vide ... le commerce se meurt ..., rien ne bouge ...

Nous pourrions énumérer une longue liste de plaintes voir de désillusions.

Ces pessimistes permanents, adeptes de la sinistrose, devraient ouvrir les yeux et pousser quelques portes.

En effet, depuis le début de l'année, pas moins de 6 nouveaux commerçants ont choisi de vivre et travailler à Port-Bail, ceux là ne disent pas que tout va mal. Ils ont décidé de retrousser les manches pour travailler, et si tout va bien, de créer de l'emploi. Bien sûr il faut que les Port-Bailais leur fassent confiance. Autre indicateur du dynamisme de notre

village : les achats de terrains et maisons. Rien que pour la période d'été, 8 nouveaux propriétaires ont également choisi de vivre dès maintenant ou plus tard dans notre village.

Les pessimistes diront que s'il y a des achats, c'est qu'il y a des ventes .... C'est vrai, mais il y a des villages où les ventes restent ... invendues ... Bien sûr que rien n'est parfait, qu'il reste des tas de choses à faire, mais avant de dire que les autres ne font rien, posons nous la question « qu'est ce que je fais moi ! ». Rien que de se poser la question, on a déjà fait un grand pas.

**Serge Laidet**

Adjoint délégué à la communication



Les 3 futures cloches ont été coulées à Villedieu le 29 septembre et seront visibles à Notre Dame, lors du salon des créateurs



### L'édito du Maire ... Après la pluie, vient le beau temps et son contraire

« Après la pluie vient le beau temps » dit-on chez nous mais en ce moment, nous devrions dire « après le beau temps vient la pluie » !. Nous sommes il faut le reconnaître, un peu nostalgiques des mois que nous venons de vivre tant par le temps superbe dont nous avons bénéficié mais aussi par les moments fabuleux et intenses remplis de grande

convivialité, que nous avons vécus. Ces grandes fêtes qui font l'originalité et la renommée de notre Village, nous les devons à nos associations hyper dynamiques. Un exemple avec Port-Bail 1944 et Port-Bail en fête qui a réuni d'après le journal local, plus de 18 000 personnes les samedi et dimanche 19 et 20 juillet dans un esprit de communion

fraternelle. Cette organisation exceptionnelle et son encadrement nous le devons au CAP et à Port-Bail 1944 entourés d'une armée de bénévoles.

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt et ce sont la quasi-totalité des associations port-bailloises et des alentours qui chaque année s'investissent

## Les nouvelles cloches de Notre-Dame

Le carillon va de nouveau tinter dans la tour de Notre-Dame. Les 3 cloches ont été coulées à Villedieu les Poêles le 29 septembre et vont être présentées pour la première fois pendant le 6ème Salon des Créateurs les 1er et 2 novembre. Une occasion unique de les admirer de près. En projet également, l'harmonisation des carillons entre St Martin et Notre-Dame ...unique dans le département

## Etat Civil du 1er juillet au 1er octobre

### Nos naissances

Camille RUAULT  
né le 7 Juillet  
Ezéquiel NUNES  
née le 23 Juillet  
Bérénice MEUNIER  
née le 19 Septembre

### Nos décès

Alain LELONG	60 ans
Serge PERRIGUET	71 ans
René LEQUERTIER	85 ans
Jean Paul LECANU	67 ans
D. LEMARCHAND	56 ans

### Nos mariages

Sandrine HERVE  
avec Grégory GUILLOTTE  
Manon VEYRIERES  
avec Antony CANU  
Marie Claude QUERTIER  
avec Michel LEPOLOTEC  
Lucie AUBRIL  
avec Erwan QUELLEC  
Séverine BAUDRY  
avec Nicolas MANCEAU  
Anne Sophie COUBRIN  
avec Nicolas LEROUX

## L'édito du Maire ... suite

pour offrir des grands moments de rassemblement comme nous les vivons chaque année. Merci aux femmes et aux hommes bénévoles pour votre exceptionnel engagement. Tous savent que notre commune soutient les associations et reste à leur écoute.

Concernant nos projets, les choses avancent. Après les logements VVF et son centre aqualudique qui sont terminés, il a aussi notre magnifique Eglise Notre-Dame qui est en cours de réfection jusqu'à la fin 2015 et enfin, la requalification du secteur urbanisé de la Plage dont les travaux avancent très vite. Concernant le port en eau, nous devons attendre les conclusions du tribunal administratif puisque notre PLU a été bien évidemment attaqué. Enfin, nous sommes (encore)

en attente d'une étude de l'Etat sur la submersion marine, étude effectuée sur l'ensemble de notre littoral pour savoir si le projet Balnéo pourra être réalisé, par rapport à la submersion marine et ses nouvelles normes draconiennes.

Pour info, la commune reprend la gestion des dix pavillons du lieu-dit « La Voilerie » précédemment gérée par l'ADMR. De ce fait, nous aurons plus facilement une écoute bienveillante pour les demandes de nos aînés qui souhaitent bénéficier des services médicaux et du supermarché et surtout bénéficier d'une baisse significative des loyers, l'espace vert intercommunal continuant à être entretenu par la Communauté de communes. Comme vous le voyez, malgré les restrictions sans précédent des

finances publiques, malgré le fait que nous ne prévoyons pas d'augmenter notre imposition municipale, notre investissement reste cependant très important au regard d'une commune comme la nôtre. C'est une volonté municipale clairement exprimée et ré-exprimée au sein de notre conseil qui réfléchit à l'avenir de notre commune avec audace et confiance.

Par sagesse, nous devons néanmoins, rester très vigilants dans les dépenses en général et de fonctionnement en particulier.

La saison d'hiver arrive. Certes, les manifestations sont moins nombreuses mais tout aussi intéressantes. Citons le salon de l'artisanat, les 1 et 2 novembre, la crèche vivante en milieu de décembre et les quatre représentations de « Villes en Scène » sans oublier moult rendez-vous avec nos chers anciens et nos nombreuses associations.

**GUY CHOLOT**

## Conseil Municipal du 23 septembre 2014

*(Gestion de la Voilerie, fusion des écoles, rythmes scolaires...)*

### Administration générale

- Réforme des rythmes scolaire :

Le conseil accepte de reverser le fonds d'amorçage donné par l'état à la communauté de commune qui a la compétence du temps périscolaire (TAP). Cette somme est de 50€, majorés par enfant.

La commune envisage de supprimer la garderie du mercredi midi après en avoir informé les parents concernés. La commune accepte de mettre gratuitement à la disposition de la communauté de commune les locaux scolaires pour organiser le temps périscolaire.

- Gestion communale de la voilerie : Suite à la décision de l'ADMR qui ne souhaitait plus gérer financièrement la résidence pour personnes âgées de la Voilerie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge par l'intermédiaire du CCAS la gestion de ce foyer logement.

La commune va établir une convention avec la SA HLM du Cotentin propriétaire des 10 logements pour une gestion communale de ces maisons à compter du 1er octobre 2014. Le loyer mensuel pour les résidents est inférieur à 500€ par mois, intégrant diverses prestations (télésurveillance, visites jour-

nalières etc) .... Ces logements seront réservés aux personnes âgées (en couple ou seules) à faibles revenus. Les services à la personne, proposés par l'ADMR (portage repas, femmes de ménage, aide ménagère etc) pourront toujours être proposés par cette association.

L'objectif de la municipalité dans cette décision est de conserver cet ensemble d'habitations adaptées au handicap, situé idéalement à proximité des soins médicaux, infirmiers, dentiste et prochainement podologue. Sans décision positive des élus, les HLM auraient gérés leurs 10

pavillons, sans les services et sans sélection des futurs locataires.

#### Finances

- *Engagement d'une première partie de la tranche conditionnelle n° 2 des travaux de l'Église Notre Dame (Façade, nef, chapelle, chœur et absides)*

Pour des questions d'économies en profitant des échafaudages il était judicieux de poursuivre les travaux de rénovation de l'église bien que les crédits de la tranche 2 n'étaient pas bloqués, le conseil approuve la décision modificative sur le budget général et la demande de subventions. Le budget pour la tranche 2 est de 300.000€ TTC dont 80.000€ auto-finançables par la commune.

- *Création d'un groupe de travail en vue de la fusion des écoles primaire et maternelle*

Afin de réaliser des économies de gestion, il est envisagé de regrouper les écoles sur le même lieu de l'école primaire actuelle. Ce groupe est constitué de : Guy Cholot, Serge Laidet, Raymonde Desproges, Denis Pillet, Sandrine Lelyon, Virginie Richter, Madame Carmona, Directrice de l'école ainsi que Laurent Pimont et Valérie Legalais pour la commune.

Ce groupe de travail aura en particulier à étudier le déplacement de la salle de motricité pour les classes de maternelle, à répartir les espaces nécessaires sur le site de l'école primaire et à réfléchir sur le devenir du bâtiment de l'école maternelle.

- *Inscription de dossiers au contrat de territoire de la 3CI pour 2014-2020*

Le Conseil décide d'inscrire les dossiers suivants: Rénovation et transformation de la petite salle de sports de l'école primaire pour anticiper les besoins pour la fusion des écoles.

Couverture de la terrasse de la médiathèque municipale avec une véranda pour agrandissement.

Aménagement des espaces publics en prévision du futur village seniors

En lien avec la 3CI, rénovation - transformation - reconstruction d'un grand gymnase cantonal dédié au collège et aux associations sportives.

Sous réserve de la compétence du syndicat intercommunal d'assainissement, réalisation d'une dernière tranche du réseau d'assainissement.

- *Convention 'Villes en Scène' pour 2014-2020*

Le conseil approuve la convention pour l'organisation de spectacles avec le Conseil Général de la Manche pour la période 2014 à 2020.

- *Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau pour 2013.*

Ce rapport est accessible sur le site Internet

#### Ressources humaines

- *Recours à un contrat d'apprentissage :*

La commune a recruté un apprenti pour les espaces verts auprès du CFA de Coutances pour une période de 2 ans à compter du 1er septembre 2014.

#### Délégations de Mr le Maire-

*Accord pour l'avenant n° 1 du marché de l'espace baignade du VVF*

Lot n°1 : maçonnerie (entreprise LAVARDE) 5 965,50 € HT soit 4,9% du prix de base.

La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour les 8 cessions de parcelles ou d'habitations réalisées sur la commune depuis le dernier Conseil.

#### Questions diverses

- Village seniors : modification du PLU, dossier en cours

- Des courriers ayant été adressés à Monsieur le Maire et aux élus, ceux-ci ont été envoyés pour info aux conseillers municipaux sans remarques particulières.

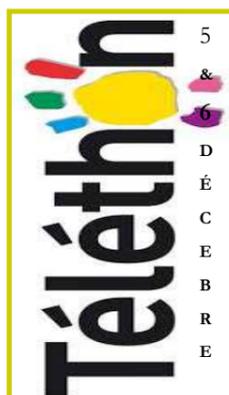
-Des Port-Baillais souhaitent que l'on puisse autoriser les vélos à circuler à contre-sens (avec marquage de signalisation au sol) rue Asselin. Les services techniques étudierons cette demande déjà ancienne.

-Pour répondre à un engagement de Monsieur le Maire lors de la réunion publique de l'association CIV, la municipalité va provoquer une réunion avec les services de l'Etat, des élus du Département et de la Région sur l'avenir du havre.

#### Prochain conseil municipal mardi 18 novembre 2014



Mare Cottebrune



## Changement de commerce

Depuis le 10 Juin 2014 l'Auto-école « Tout Tes Permis » s'est installée à Port-Bail au 17 Place Edmond Laquaine, dans les anciens locaux de Speed Informatique.

Mr Fabrice AUBERT est moniteur depuis 20 ans, il a une auto-école à Bricquebec et avait souhaité avoir un bureau à Port-Bail, depuis plusieurs années.

Il est secondé par une monitrice Port-Baillaise ! Mlle Maëva LOISEL qui sera chargée de vous aider à obtenir ce petit papier rose si important dans nos vies.

Mr AUBERT et Mlle LOISEL vous proposent la formation sur permis B, AAC (Conduite Accompagnée), B96 et BE (permis remorque moins de 4 tonnes 250 et jusqu'à 7 tonnes).

Le permis à 1 € et des paiements jusqu'à 24 fois sans frais et sans intérêts sont disponibles également afin de ne pas être freiné par le financement de son permis.

#### Bon à savoir :

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi 9h35-11h15, Mercredi 14h30-16h30, Vendredi 19h-20h, Samedi 11h-12h et 14h-15h

**Pour tout renseignement & inscription 02.33.03.40.03 ou 07.71.02.41.50**



## PORT-BAIL ... Terre et Mer d'Avenir

### Mairie de Port-Bail

02 33 87 52 00

Télécopie : 02 33 04 39 90

Messagerie : [contact@portbail.fr](mailto:contact@portbail.fr)

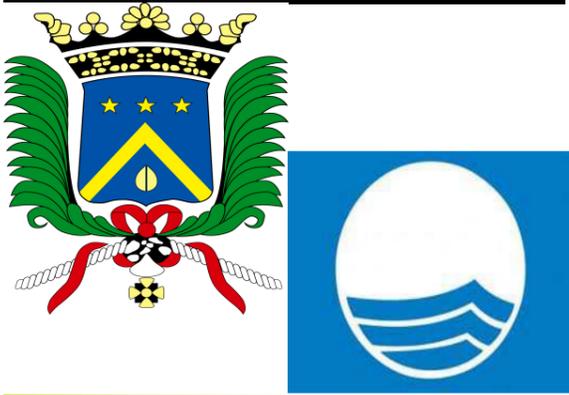
Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en chef : Serge Laidet

Articles : les membres de la commission communication

Photos : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, DRAC, Correspondants de presse locale.

Retrouvons nous sur notre page Facebook et sur notre site Internet [portbail.fr](http://portbail.fr)



### Un changement de propriétaire



Mme Lenaïc BATIOU a repris la succession d'Anthony LEFAIX à l'épicerie fine et cave à vin « Le Fabuleux Destin », l'esprit restera le même mais dans une boutique qui va être totalement rénovée. Mme Batiot a fait le choix d'une reconversion professionnelle tout en restant dans le commerce et après avoir suivi une formation de caviste. Vous pouvez la consulter pour connaître le bon accompagnement à vos repas et pour les produits régionaux.

**Bon à Savoir :**

Le fabuleux Destin, 21 Rue Hellouin  
50580 PORTBAIL - 02.33.04.71.36

Ouverture : Mardi au Samedi 9h30 à 12 h30 et 14h30 à 19h et Dimanche 10 h à 12 h 30

### Un nouveau service à domicile

Venez découvrir les ateliers-vente chez vous, auprès de votre conseillère sur Port-Bail, pour les marques **STANHOME & KIOTIS** : Priscilla Lyons Côté déco, **STANHOME** a sélectionné pour vous des articles faciles à vivre, pour vous sentir encore mieux chez vous.

Côté beauté, **KIOTIS** marque parisienne de cosmétique aux huiles essentielles, Kiotis révèle la beauté de chaque femme.

**Bon a savoir :** Renseignements, conseils, visites, n'hésitez pas à contacter



PRISCILLA LYONS  
06 30 00 00 77  
[priscilla.lyons@orange.fr](mailto:priscilla.lyons@orange.fr)

### Un changement d'enseigne

Depuis quelques jours Mlle Mélissa Vrac a ouvert sa boutique de vêtements au 9 place Edmond Laquaine sous l'enseigne « **MEL' HABILL'** ». Une boutique dont la déco est refaite aux tendances actuelles avec une collection de vêtements renouvelée régulièrement. Vous pouvez aussi prendre les commandes ou réserver certains articles directement sur la page Facebook du même nom que l'enseigne ! Mlle Vrac est également une des personnes qui organise les bickers en été : les **TASUNKA - WICHASHA !**

Retrouvez la également sur le marché de Port-Bail le Mardi matin et dans les alentours ainsi que sur les marchés de Noël.

En Novembre, elle aura le plaisir de vous accueillir pour un défilé en vitrine et devant la boutique (renseignements directement au magasin)

**Bon a savoir :**

**Mel'habill', 9 Place Edmond Laquaine 50580 PORT-BAIL**  
Ouverture Mardi au samedi de 9h30 à 12 h 30 et 14 h à 19  
et Dimanche de 10h à 12h30.



### Obligations pour les propriétaires riverains de cours d'eau

La communauté de Communes nous prie de bien vouloir informer les riverains concernés par un cours d'eau, de l'arrêté permanent du 25/06/2007 qui stipule: « L'entretien régulier a pour objectif de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon poten-

tiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris flottants ou non, par élagage ou récépage de la végétation des rives »

**Renseignements:**  
**Mr. CLEMENT** technicien  
Communauté de Communes de la Côte des Isles  
02 33 95 96 70  
[technicien2@cotesdesiles.com](mailto:technicien2@cotesdesiles.com)